

Appel à contributions pour la revue

Droit Public Comparé – Comparative Public Law

Droit Public Comparé – Comparative Public Law (DPC-CPL), une revue semestrielle à comité de lecture, entièrement dédiée au droit public comparé. Sa création répond à la volonté de développer et promouvoir l'étude et la comparaison des droits publics nationaux et supranationaux. La publication sera exclusivement numérique (plateforme Prairial) et en libre accès.

DPC-CPL est structurée autour de deux comités essentiellement composés d'universitaires : un comité de rédaction, et un conseil scientifique rassemblant, à eux deux, plus de quarante experts de quinze nationalités (v. p. 2 et 3).

La ligne éditoriale de la revue embrasse le droit public comparé, entendu de façon aussi large que possible. À savoir : les études de droit public étranger ; la comparaison des droits publics nationaux ; la comparaison des droits supranationaux ; la circulation des modèles juridiques ; les rapports de systèmes ; la théorie du droit comparé. Les approches pourront être variées : théorique, historique, sociologique, philosophique, linguistique, et bien entendu de droit positif. En bref, l'interaction avec les autres sciences humaines et sociales est la bienvenue.

La revue accueille, dans une rubrique « Varia », des études originales, relevant de son champ scientifique. Les propositions adressées au comité de rédaction sont étudiées selon la méthode de la double relecture aveugle, par deux rapporteurs désignés par le directeur scientifique.

La revue publie également, selon le même principe de sélection, les recensions d'ouvrages qui lui sont proposées.

Les articles peuvent être rédigés en français ou en anglais, et ils doivent, lorsqu'ils sont rédigés en français, respecter les normes « orthotypographiques » recensées dans les deux liens ci-dessous :

<https://publications-prairial.fr/prairialdoc/normes-redactionnelles/normes-orthotypographiques>

<https://publications-prairial.fr/prairialdoc/normes-redactionnelles/emploi-des-majuscules>

Les propositions reçues avant le 1^{er} septembre 2021 pourront, si elles sont acceptées, faire l'objet d'une publication dans le premier numéro de la revue, au premier trimestre 2022.

Elles doivent être envoyées à l'adresse électronique suivante : dpc_cpl@yahoo.com

Organisation de la revue
Droit Public Comparé – Comparative Public Law

Direction scientifique

Nicolas Gabayet

Secrétariat d'édition

François Pélisson, Université de Limoges

Comité de rédaction

Aurélien Antoine, Université Jean Monnet-Saint-Étienne

Marie-Elisabeth Baudoin, Université Clermont-Auvergne

Aurélié Duffy-Meunier, Université d'Aix-Marseille

Idris Fassassi, Université de Picardie Jules Verne

Nicolas Gabayet, Université de Limoges

Aurore Gaillet, Université Toulouse 1 Capitole

Anne Jacquemet-Gauché, Université Clermont-Auvergne

Denis Jouve, Université de Reims Champagne-Ardennes

Thomas Hochmann, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense

Nicoletta Perlo, Université Toulouse 1 Capitole

Thomas Perroud, Université Paris 2-Panthéon-Assas

Comité scientifique

Hubert Alcaraz, Université de Pau et des Pays de l'Adour

Gordon Anthony, Queen's University Belfast

Sophie Boyron, University of Birmingham

Laurence Burgogue-Larsen, Université Sorbonne-Paris 1

Roberto Caranta, Università degli studi di Torino

Carolina Cerda-Guzman, Université de Bordeaux

Giacinto Della Cananea, Università Bocconi Milano

Fernando Dias Menezes de Almeida, Universidade de Sao Paulo

Peggy Ducoulombier, Université de Strasbourg

Maria Filatova, Higher School of Economics – Moscow

Fruzsina Gárdos-Orosz, Eötvös Loránd Universit – Budapest

Tania Groppi, Università degli studi di Siena

Tarun Khaitan, Wadham College – Oxford ; University of Melbourne

Armel Le Divillec, Université Paris 2-Panthéon-Assas

Maia Hamrouni, Université Sorbonne Abu Dhabi

Aziz Z. Huq, University of Chicago
Takeshi Inoue, Kwansai-Gakuin University
Vanessa MacDonnell, University of Ottawa
Elisenda Malaret, Universitat de Barcelona
Pierre Issalys, Université de Laval
Nikolaus Marsch, Universität des Saarlandes
Yseult Marique, University of Essex-Colchester
Vincent Martenet, Université de Lausanne
Wanda Mastor, Université Toulouse 1 Capitole
Laurent Pech, Middlesex University London
Marie-Claire Ponthoreau, Université de Bordeaux
Frédérique Rueda, Université de Bordeaux
Geo Quinot, University of Stellenbosch
Shen Kui, Peking University
Sylvain Soleil, Université de Rennes 1
Mattias Wendel, Universität Leipzig